Certifié conforme à l'original

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 2 du 19 janvier 2015

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2014-1583

modifiant le décret n° 2009-659 du 9 juin 2009 instituant la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel militaire exerçant des fonctions de responsabilité supérieure.

Du *23 décembre 2014*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

DÉCRET N° 2014-1583 modifiant le décret n° 2009-659 du 9 juin 2009 instituant la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel militaire exerçant des fonctions de responsabilité supérieure.

Du 23 décembre 2014

NOR D E F H 1 4 2 8 4 1 9 D

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte modifié :

Décret n° 2009-659 du 9 juin 2009 (JO n° 133 du 11 juin 2009, texte n° 44 ; signalé au BOC 26/2009 ; BOEM 520-0.1.4, 810.3.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 298 du 26 décembre 2014, texte 54 ; signalé au BOC 2/2015.

Publics concernés : titulaires d'emploi militaire relevant de l'encadrement supérieur du ministère de la défense.

Objet : mise à jour de la liste des bénéficiaires de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) dite « de l'encadrement supérieur ».

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret met à jour le dispositif relatif à la NBI de l'encadrement supérieur du ministère de la défense pour les emplois ne pouvant être tenus.

Références : le texte modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la défense,

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 modifiée portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales ;

Vu le décret n° 2009-659 du 9 juin 2009 modifié instituant la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel militaire exerçant des fonctions de responsabilité supérieure,

Décrète :

Article 1

L'annexe au décret du 9 juin 2009 susvisé est remplacée par l'annexe au présent décret.

Article 2

Le ministre des finances et des comptes publics, le ministre de la défense, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique et le secrétaire d'État chargé du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 décembre 2014.

Manuel VALLS.

Par le Premier ministre :

Le ministre de la défense,

Jean-Yves Le DRIAN.

Le ministre des finances et des comptes publics,

Michel SAPIN.

La ministre de la décentralisation et de la fonction publique,

Marylise LEBRANCHU.

Le secrétaire d'État chargé du budget,

Christian ECKERT.

A N N E X E

TABLEAU I

FONCTIONS INTERARMÉES

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Inspecteur des armées
Officier général inspecteur adjoint à l'inspecteur des armées
Directeur de l'enseignement militaire supérieur
Officier général de zone de défense et de sécurité et officier général de zone de soutien
Officier général de zone de défense et de sécurité
Chef de l'état-major particulier du Président de la République
Commandant supérieur outre-mer
Commandant de base de défense
Inspecteur des armements nucléaires
Chef de cabinet militaire au cabinet du Premier ministre
Chef de cabinet militaire au cabinet du ministre de la défense

Chef de cabinet du chef d'état-major des armées-chef de la division affaires générales de l'état-major des armées
Chef de l'état-major interarmées de force et d'entraînement
Directeur de l'École de guerre
Chef du centre de planification et de conduite des opérations
Commandant des opérations spéciales
Directeur de cabinet du directeur général de la sécurité extérieure
Chef du bureau des officiers généraux
Commandant du service militaire adapté
Directeur du centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations
Directeur du Centre des hautes études militaires (DEMS)
Officier général chargé de la stratégie militaire et de la prospective
Général commandant interarmées des hélicoptères
Commandant interarmées de l'espace
Commandant le Centre national des sports de la défense
Adjoint au chef du centre de planification et de conduite des opérations
Officier général chargé des fréquences
Officier général chargé du retour à la vie civile des officiers généraux
Directeur de l'école des commissaires des armées

TABLEAU II

FONCTIONS RELEVANT DE L'ARMÉE DE TERRE

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Commandant des forces terrestres
Commandant de brigade spécialisée
Commandant de brigade interarmes
Commandant de la légion étrangère
Commandant de l'aviation légère de l'armée de terre
Commandant du corps européen
Commandant du quartier général du corps de réaction rapide-France
Commandant d'état-major de forces
Directeur de la section technique de l'armée de terre
Chef d'état-major du commandement des forces terrestres
Commandant de la brigade franco-allemande
Directeur du service de la maintenance industrielle terrestre
Commandant en second des forces terrestres
Général adjoint au commandant des forces terrestres
Commandant de division au commandement des forces terrestres
Officier général chargé des relations internationales et du soutien aux exportations
Chef du maintien en condition opérationnelle des matériels de l'armée de terre
Commandant d'écoles militaires de l'armée de terre
Chef d'état-major du corps européen
Chef d'état-major du quartier général du corps de réaction rapide-France
Général adjoint engagements à l'officier général de la zone de défense et de sécurité de Paris, Est, Sud-Est, Sud-Ouest ou Ouest

Général adjoint soutien à l'officier général de zone de soutien de Paris, Metz, Lyon, Bordeaux ou Rennes
Commandant de division au commandement des forces terrestres
Commandant de la division opérations au quartier général du corps de réaction rapide-France
Commandant du centre de préparation des forces
Commandant des écoles de Coëtquidan
Commandant de l'École nationale des sous-officiers d'active
Directeur de la doctrine d'emploi des forces

TABLEAU III

FONCTIONS RELEVANT DE LA MARINE NATIONALE

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Préfet maritime
Commandant la force d'action navale
Commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique
Commandant la force de l'aéronautique navale
Commandant la force des fusiliers marins et commandos
Autorité de coordination pour les affaires nucléaires, la prévention et la protection de l'environnement
Autorité de coordination de la fonction garde-côtes et des questions internationales
Président de la commission permanente des programmes et des essais des bâtiments de la flotte
Directeur du service logistique de la marine et directeur de l'antenne navale du centre d'expertise du soutien du combattant et des forces
Commandant la force aéromaritime de réaction rapide et adjoint au commandant la force d'action navale pour la préparation opérationnelle des états-majors de force
Chef d'état-major du commandement de la force d'action navale
Adjoint organique à Brest au commandant de la force d'action navale
Directeur local du service de soutien de la flotte
Commandant de l'école navale et du groupe des écoles du Poulmic

TABLEAU IV

FONCTIONS RELEVANT DE L'ARMÉE DE L'AIR

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Commandant des forces aériennes
Commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes
Commandant des forces aériennes stratégiques
Commandant en second de la défense aérienne et des opérations aériennes
Commandant en second des forces aériennes
Commandant en second des forces aériennes stratégiques
Commandant en second du soutien des forces aériennes
Commandant du centre d'expériences aériennes militaires
Chef d'état-major et adjoint renseignement du commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes
Chef d'état-major du commandement des forces aériennes
Chef d'état-major du commandement du soutien de l'armée de l'air
Adjoint au commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes

Commandant de brigade aérienne
Commandant les écoles d'officiers de l'armée de l'air
Commandant les écoles des sous-officiers et militaires du rang de l'armée de l'air
Commandant du centre multimodal des transports
Directeur du bureau enquêtes accident air
Directeur du centre d'études stratégiques aérospatiales

TABLEAU V

FONCTIONS RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Directeur de DGA maîtrise de l'information à la direction technique
Directeur de DGA essais en vol à la direction technique
Directeur de DGA essais de missiles à la direction technique
Directeur local du service de soutien de la flotte

TABLEAU VI

FONCTIONS RELEVANT DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Inspecteur général du service de santé des armées
Médecin-chef d'un hôpital d'instruction des armées
Directeur des approvisionnements en produits de santé
Directeur de l'école du Val de Grâce
Directeur de l'Institut de recherche biomédicale du service de santé des armées
Inspecteur du service de santé des armées

TABLEAU VII

FONCTIONS RELEVANT DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Directeur de l'exploitation et de la logistique pétrolière interarmées

TABLEAU VIII

FONCTIONS RELEVANT DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES

DÉSIGNATION DE LA FONCTION
Chef de l'inspection du travail
Chef de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement
Secrétaire général du Conseil supérieur de la fonction militaire
Secrétaire général du contrôle général des armées
Chef du groupe de contrôle des forces et organismes de soutien
Chef du groupe de contrôle du personnel, de la réglementation et du budget

Chef du groupe de contrôle des services et industries d’armement